



Contournement ferroviaire de l'agglomération lyonnaise

CFAL : un comité de pilotage commun avec le Lyon-Turin

Réunis ensemble le 18 décembre, sous la présidence conjointe du Préfet de Région et du Président du Conseil Régional, les COPIL du Lyon-Turin et du CFAL ont été l'occasion d'illustrer la complémentarité entre ces deux projets. Notamment parce que les trains de fret venant du nord à destination de l'Italie emprunteront la partie nord du contournement pour accéder au Lyon-Turin. Par ailleurs, les membres du COPIL ont confirmé le choix en matière de réalisation progressive du Lyon-Turin et ont pris connaissance de l'avancement des études des deux parties nord et sud du CFAL. Le compte rendu du COPIL sera mis en ligne dès publication.

Le point sur le CFAL partie nord

Le secteur de la côtière : Lancée par le Préfet de Région en Août 2006, cette étude vise un double objectif : l'amélioration du jumelage du CFAL à l'A42 et à l'A432 et la recherche d'une véritable variante. Cette étude avance et le comité de suivi (Elus de la Côticière, Préfecture de Région, Ministère et DRE) se réunira pour la 4ème fois le 30 janvier prochain, afin d'en partager les conclusions. Celles-ci seront transmises au Ministre des Transports pour qu'il arrête l'option permettant l'engagement des études d'APS. Les principaux documents afférents à cette étude seront mis en ligne dès que sera connue la décision du Ministre.

Lancement des études d'APS : Dans le prolongement des décisions du COPIL et de la future décision ministérielle sur le secteur de la Côticière, RFF met en œuvre le processus (élaboration du cahier des charges, publicité et consultation des prestataires, finalisation des conventions financières avec l'Etat et la Région...) permettant l'engagement des études d'avant projet sommaire (APS) pour définir progressivement un tracé à l'intérieur d'une bande qui sera soumis à enquête publique fin 2008/ 2009. Sur le terrain, mi 2007, cela se traduira par la réalisation de sondages géologiques et de levés topographiques.

CFAL et débat public Vallée du Rhône – Arc Languedocien

Sous l'égide de la commission nationale de débat public, le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable et celui de l'Équipement et des Transports ont organisé, au Printemps 2006, une vaste consultation sur la politique des transports dans la **vallée du Rhône et l'Arc Languedocien**. Le Journal Officiel a publié le 20 Décembre dernier la décision conjointe des deux ministres, consécutive à ce débat. Celle-ci concerne très directement le CFAL, son article 2 précise que « la priorité sera donnée au développement des modes ferroviaires, fluvial et maritime » et ajoute en ce qui concerne le CFAL : « Il progressera de façon cohérente entre sa partie nord et sa partie sud. L'avant projet pour la partie nord, en cours d'étude, sera approuvé en même temps que sera arrêté le fuseau de passage sud ; l'enquête publique sera lancée sur la partie nord en 2008 ; elle prendra en compte les décisions prises sur la partie sud. *Plus d'informations voir www.debatpublic.fr et www.environnement.gouv.fr.*

Le point sur le CFAL sud

Lancement des études préliminaires

Les consultations des bureaux d'études ont été faites sur la base du cahier des charges partagé avec les services et les représentants des associations. Le choix du prestataire est en cours.

RFF mènera une première campagne de contacts sur le terrain à partir du mois prochain, avec une équipe renforcée.

Tous nos vœux pour
cette nouvelle année

Pour plus d'informations :

www.rff-cfal.info

Pour répondre à vos questions : cfal@rff.fr